Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 087-218710804-20250331-DEL2025_005-BF

DELIBERATION n° 2025 / 005 - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Séance du 12 mars 2025

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	8
Nombre de suffrages exprimés :	10
Date de convocation : 7/3/ 2025	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de doyen du Conseil (M. Serge NOUGIER, Maire étant sorti), délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2024 dressé par M. Serge NOUGIER en sa qualité de Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les délibérations modificatives qui s'y rattachent,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ADMINISTRATIF

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		326 988,61	20 217,33		20 217,33	326 988,61
Opérations de l'exercice	477 392,12	500 367,57	102 867,75	126 247,61	580 259,87	626 615,18
TOTAUX	477 392,12	827 356,18	123 085,08	126 247,61	600 477,20	953 603,79
Résultats de clôture		**349 964,06**		**3 162,53**		**353 126,59**
Restes à réaliser			53 005,86	13 215,85	53 005,86	13 215,85
TOTAUX CUMULES	477 392,12	827 356,18	176 090,94	139 463,46	653 483,06	966 819,64
RESULTATS DEFINITIFS		**349 964,06**	**36 627,48**			**313 336,58**

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : MM. TRICHARD, RIGAUDEAU (pour lui même et pour pouvoir), Mme DELUCHE (pour elle même et pour pouvoir), CIBERT, MM. LEURS, CRUCHET, REBEYRAT, PASCAL

ADOPTE A L'UNANIMITÉ

voix pour 10
voix contre /
abstention /

Pour expédition conforme,

Le ou la Président

Mairie de NOUIC 87 (Haute-Vienne)